



Procès-verbal de la réunion

L'an deux mille vingt-trois et le seize du mois de Janvier à neuf heures, s'est tenue une réunion au niveau du décanat.

Ordre du jour

- Etat d'avancement des examens des semestres impairs de toutes les formations de la faculté
- Actualisation de la feuille de route pour les semestres pairs de toutes les formations de la faculté
- Absence des enseignants aux surveillances
- Divers

Etaient présent(e)s (liste jointe)

Nom et prénom	Qualité
Mr METAHRI Med Said	Doyen de la faculté
Mme BOUAZIZ-YAHIA TENE Houria	Vice-Doyen chargée des études et des questions liées aux étudiants
Mme LAKABI	Vice-Doyen chargée de la post graduation, recherche scientifique et des relations extérieures
MME KHERROUBI Samia	Cheffe de département d'Agronomie
Mme CHIBANE Gouraya	Cheffe de département d'écologie environnement
Mme BOUGUENOUN Imane	Cheffe de département de Biologie
Mr SMAIL Rachid	Chef de département de Biochimie Microbiologie
Mr SADOUDI Rabah	Chef de département des Sciences Alimentaires

Etat d'avancement des examens des semestres impairs

1-Département de Biochimie-Microbiologie

L3 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 29/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M1 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 29/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M2 :

- Les examens sont programmés du 08/01/2023 au 19/01/2023

2-Département d'Ecologie et Environnement

L3 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 30/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M1 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 29/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M2 :

Les examens sont programmés du 08/01/2023 au 16/01/2023

3-Département d'Agronomie

L3 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 30/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M1 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 30/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M2 :

Les examens sont programmés du 08/01/2023 au 19/01/2023

4-Département des Sciences Alimentaires

L3 :

- Les examens sont programmés du 08/01/2023 au 22/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 22/01/2023

M1 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 30/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M2 :

Les examens sont programmés du 08/01/2023 au 19/01/2023

5-Département des Sciences Biologiques

L3 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 29/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M1 :

- Les examens sont programmés du 17/01/2023 au 29/01/2023
- Début des cours du S2 à partir du 05/02/2023

M2 :

Les examens sont programmés du 08/01/2023 au 19/01/2023

Délibérations se feront du 30/01/2023 au 02/02/2023

Les rattrapages des M2, toutes spécialités confondues seront programmés du 05/02/2023 au 09/02/2023

Actualisation de la feuille de route pour les semestres pairs de toutes les formations de la faculté

- Le S2 se déroulera du 05/02/2023 jusqu'au 20/04/2023
- Examens du S2 seront programmés du 30/04/2023 au 11/05/2023
- Délibérations du S2 et S4 se feront le 21/05/2023
- Délibération annuelle se fera le 22/05/2023
- Etude des recours
- Rattrapages des S1 et S3 se feront du 30/05/2023 au 08/06/2023.
- Délibérations après rattrapages (S1 et S3) seront programmées du 11/06/2023 au 15/06/2023.
- Rattrapages des S2 et S4 se feront du 18/06/2023 au 27/06/2023.
- Délibération annuelle se fera le 03/07/2023.

La cession de soutenances des mémoires de Masters est programmée du 01/06/2023 au 30/06/2023

Une cérémonie de remise des diplômes est programmée le 23/07/2023.

Absence des enseignants aux surveillances

Après concertations, nous membres réunis demanderons aux enseignants programmés aux surveillances d'être présents un quart d'heure avant le lancement des examens. Passé ce délai,

ils seront considérés absents. Le seul justificatif accepté serait un arrêt de travail. En complément, les enseignants absents à leurs séances de surveillances d'examens (sans justifications) verront des retranchements directs de leur salaire et de leur prime de rendement.

Divers

Au cours de cette réunion ont été abordés deux points importants :

1-Relancement de l'arrêté d'habilitation du Master Professionnel intitulé « Diagnostic Médical »

2-Relancèrent de l'intitulé du Département Biochimie-Microbiologie-Biotechnologie (BBM)